

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 février 2022

Mise en œuvre des objectifs nationaux en faveur de la biodiversité : la Caisse des Dépôts et l'Office français de la biodiversité font converger leurs compétences

Mercredi 23 février 2022, les directeurs généraux de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Caisse des Dépôts ont signé, en présence de Bérangère ABBA, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, une convention de partenariat pour soutenir la mise en œuvre, par les collectivités locales et les acteurs économiques, des objectifs nationaux en faveur de la biodiversité.



L'Office Français de la Biodiversité et la Caisse des Dépôts conjuguent leurs compétences dans un double objectif :

- Favoriser l'émergence de projets vertueux pour l'environnement, portés par les acteurs des territoires (entreprises, collectivités)
- Mobiliser les acteurs économiques publics et privés pour qu'ils réduisent leurs impacts négatifs sur la biodiversité et développent des projets de restauration écologique

Au travers de ce partenariat, l'OFB et la CDC renforcent leurs synergies pour favoriser la mise en œuvre des politiques publiques dans plusieurs domaines prioritaires de la future Stratégie Nationale Biodiversité 2030.

1-Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients

Le partenariat OFB-CDC permettra de mieux identifier les projets locaux, nécessitant des solutions de financements adaptées mis à disposition par la Banque des Territoires, notamment dans les « territoires engagés pour la nature » accompagnés par l'OFB. Ces projets pourront porter sur la renaturation, le développement d'une économie circulaire favorable à la biodiversité ou encore la mise en œuvre de l'objectif de « zéro artificialisation nette ».

L'OFB et la CDC joindront également leurs forces pour déployer des projets de solutions fondées sur la nature destinées à accroître l'adaptation au changement climatique, dans le cadre du programme européen LIFE ARTISAN (« Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique en Incitant à l'utilisation de Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature ») et du programme NATURE 2050.

2-Réduire les impacts des acteurs économiques sur la Nature

Ce partenariat a également pour objectif de contribuer à la prise de conscience par les acteurs économiques de leurs impacts sur la nature, et les inciter à réduire ceux-ci.

Dans le cadre de la Mission Economie de la Biodiversité, co-pilotée par la Banque des Territoires de la CDC et CDC Biodiversité, un outil de mesure d'empreinte sur la biodiversité des entreprises, des portefeuilles investisseurs et collectivités locales a pu être développé, avec l'appui de l'OFB : *le Global Biodiversity Score*.

Un autre levier essentiel pour réduire les impacts des activités économiques sur la nature est le dialogue que les investisseurs de long terme, comme la Caisse des Dépôts, peuvent avoir avec les entreprises dans lesquelles ils ont des participations. Dans le cadre de cette convention, la CDC s'engage, à raison de 2 secteurs d'activité par an, à inciter les entreprises dans lesquelles elle détient des participations à se doter d'un plan d'action reconnu par l'OFB au titre du programme « Entreprises engagées pour la Nature » qu'il anime et déploie.

3-Formation, recherche, sensibilisation aux sujets liés à la biodiversité

Des travaux de recherche dans une optique de publication et de contribution au débat public, sur des sujets à la croisée entre l'économie, la finance et la biodiversité seront également déployés conjointement par la CDC et l'OFB. Ils porteront notamment sur la déclinaison sur les territoires des questions de sobriété foncière ou encore sur l'intégration de la biodiversité dans la comptabilité des entreprises.

Les outils de formation et de sensibilisation aux enjeux de biodiversité développés par l'OFB, seront diffusés au sein du Groupe CDC.

Le groupe CDC mobilisé pour la biodiversité en synthèse

La CDC a rejoint en décembre 2019 la plateforme « Entreprises pour la Nature-Act4Nature » pilotée par l'OFB accompagnée de plusieurs de ses filiales (ICADE, CDC Habitat, Société Forestière, CDC Biodiversité), puis la coalition « Finance for Biodiversity » en septembre 2020.

En janvier 2021, la Caisse des Dépôts a adopté son premier « plan d'action biodiversité » à l'occasion du One Planet Summit dédié à la biodiversité qui repose sur quatre axes :

- Mesurer son empreinte sur la biodiversité (travaux en cours pour l'élaboration des outils – Global Biodiversity Score, et leur utilisation par les équipes de la CDC et des filiales pour réduire l'empreinte des portefeuilles et des entreprises).
- Réduire ses impacts négatifs sur la biodiversité (directs et indirects)
- Accroître ses impacts positifs en faveur de la biodiversité : La Banque des Territoires mobilisera près de 3 Mds d'ici 2024 pour financer des projets de préservation de la nature (dans le domaine de la renaturation, de la gestion des déchets, du grand cycle de l'eau...) au travers des prêts relance verte, aquaprêt, l'investissement et le soutien à l'ingénierie.
- Renforcer son engagement en faveur d'actions facilitatrices en matière de recherche et de formation (Mission Economie de la Biodiversité en particulier).

Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, déclare : « *je me réjouis de ce rapprochement dont l'effet doit se faire rapidement sentir en faveur de la mobilisation des territoires face à ce grand défi du 21ème siècle qu'est l'érosion de la biodiversité. Cette convention va nous permettre collectivement de passer de l'expérimentation à la pratique et mettre la biodiversité au cœur des enjeux de développement économique des Territoires.* »

Bérangère Abba, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité : « *Préserver la biodiversité, c'est protéger notre société. Les besoins de financements ne doivent pas être occultés. Ils seront au cœur de la future Stratégie Nationale Biodiversité 2030. Je me réjouis que sans attendre, la CDC et l'OFB unissent leurs efforts pour inciter les collectivités à se mobiliser sur ces enjeux.* »

Pierre Dubreuil, directeur général de l'Office français de la biodiversité : « *Agir dans les territoires, au plus près des pressions qui s'exercent sur la biodiversité, est un objectif central de l'OFB. En alliant nos forces avec celles de la Caisse des Dépôts, nous contribuons à une meilleure prise en compte par les collectivités et les entreprises des enjeux de préservation de la biodiversité dans leurs projets.* »

A propos de l'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

www.ofb.gouv.fr

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts presse

Caisse des Dépôts

Groupe Caisse des Dépôts – Hélène Riché-Heurteau – 06 72 48 02 13

 |  |  |  caissedesdepots.fr

Office français de la biodiversité

Rumeur publique :

Antoine Bolcato – [07 77 14 61 97](tel:0777146197)

ofb@rumeurpublique.fr

Office Français de la biodiversité

Site de Vincennes

« Le Nadar », hall C

5 square Félix Nadar

94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr